

Procès-verbal

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

**Assemblée générale du 17 juin 2007
09h50 à 12h05 au CTEL**

Membres du Conseil général présents :

Louise Brault Diane Lachaine
Denis Mayers Nathalie Rico

Membre du Conseil général absent :

Benoît Leblanc

Vingt-cinq (25) membres et/ou leur représentant sont présents à l'Assemblée (Annexe 1).

1. Accueil et inscription des membres

Accueil des membres-propriétaires du Lac Caribou. Café, jus et brioches sont servis. Inscription des membres et renouvellement de la cotisation 2007-2008.

2. Mot de bienvenue présentation des invités et membres présents : Diane Lachaine

Ouverture de la rencontre à 09h50.

Diane Lachaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres qui ont répondu à l'invitation de cette sixième assemblée générale durant laquelle seront présentés entre autres le rapport des activités et le bilan financier pour l'année 2006-2007, les priorités et les objectifs ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2007-2008. Diane Lachaine demande à chacun des membres de se présenter et de se situer géographiquement autour du lac, occasion de se connaître et de fraterniser. Au fur et à mesure de la présentation de chacune, elle souligne les membres du Conseil et leurs responsabilités.

Une lettre d'invitation fut transmise aux maires des deux municipalités ainsi que nos deux conseillers. Malheureusement, aucun n'est en mesure d'être présent.

Annie Girard, inspecteur à la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et biologiste de formation, nous présentera un exposé à 10h00 sur les cyanobactéries (algues bleues-vertes). Madame Pelletier, présidente de l'Association du Lac Mercier ne pourra être présente aujourd'hui pour nous entretenir de son témoignage « Je l'ai vécu dans mon lac » (cynobactéries), en raison d'une journée de l'environnement à Mont-Tremblant.

Aussi, nous désirons vous signaler la présence d'un riverain du Lac Richer, M. André Bucci. Ce dernier est préoccupé par l'environnement et la santé du Lac Caribou. Tous et chacun savent que les bassins versants ont une grande influence sur la santé de nos lacs.

Diane Lachaine remercie Nicole Mayers pour le montage en Power Point des documents de la réunion et Nathalie Rico pour le prêt de l'équipement ainsi que Ginette Gauvin à l'accueil pour seconder Louise Brault.

Présentation des membres du Conseil général et de leurs responsabilités.

Benoît Leblanc	
Denis Mayers	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau et sous-comité Installations septiques
Nathalie Rico	Responsable du Journal
Jean Trudel	Vice-président, et sous-comité Rives et littoral -
Louise Brault	Secrétaire-trésorière, Carnet de bord
Diane Lachaine	Présidente, sous-comité Rives et littoral

Jean Trudel a démissionné tout récemment.

3. Ouverture de la réunion - Constatation du quorum et état du membership

Diane Lachaine agit en tant que président de la présente assemblée. Constatation du quorum de l'assemblée, soit au moins 20 % des membres en règle.

L'ouverture de la réunion est proposée par Ghislaine Lefrançois, secondée par Daniel Gervais, et adoptée à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour

À l'item 13, « Période de questions et consultation des membres (liste électorale et représentation), Sylvie Laviolette demande d'ajouter les « travaux d'Hydro-Québec au Lac Caribou dans Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm », Diane Lachaine « le communiqué de Montcalm », et Ghislaine Lefrançois, texte « La Vespasienne ».

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Lemoine avec les ajouts mentionnés précédemment, secondé par Claude Bélanger, et adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2006 et suivis

L'adoption du procès-verbal du 2 juillet 2006 est proposée par Michel Lemoine, secondé par Jean-Pierre Dumaine, et adoptée à l'unanimité.

La majorité des suivis se retrouvent dans le présent ordre du jour et seront vus à ce moment-là. Pour les autres :

2 juillet 2006 - 10 Règlements et actions des municipalités en 2006-2007

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

En ce qui concerne le pont (dont la construction remonte à environ 40 ans) à la sortie du lac vers le Vaseux, le dossier en est au point mort. Les coûts pour circonscrire les effets néfastes de cette construction seraient énormes. Nous surveillerons au cours des prochaines années s'il y a détérioration. **Item clos**

Municipalité de Montcalm

L'engagement de la municipalité de prendre des mesures dès la fonte des neiges pour empêcher que la terre descende dans le lac sur le chemin du Lac Verdure Nord ne s'est pas concrétisé. Ce printemps, les sédiments ont continué d'affluer au lac. Des photos prises par Diane Lachaine ont été transmises à la Municipalité. Il y a deux semaines, le maire Larose disait que la végétalisation de ce secteur serait entreprise sous peu. À date, rien de concret. Suite à un appel de Sophie Dubé, on l'a informée que les travaux se feraient cet été. **À suivre.**

Pour ce qui est du lot vacant, la MRC veillera à ce que le terrain soit renaturalisé. **Item clos**

6. Rapport annuel, bilan des activités, des finances 2006- 2007

Diane Lachaine présente les rapports des activités et réalisations (Annexe II) 2006-2007, des finances 2006-2007 (Annexe III) :

Les priorités et plan d'actions pour 2006-2007 ont été réalisés à 95 %, mentionnons entre autres :

- M. Claude Trudel a accompli un travail gigantesque sur ce point il y a deux ans. Et nous, cette année, nous mettrons l'emphase sur l'Histoire du Lac Caribou (point qui a été négligé) pour recueillir les témoignages, anecdotes, des familles Desjardins, Legault, McDonough, Mayers, etc. Notre objectif repose sur un produit à être livré dans le cadre du cinquième anniversaire de notre Association en 2008;

- suite aux analyses d'eau effectuées à l'été 2006, le taux de phosphore est très élevé. Ceci dénote un problème aigu. Est-ce que les pluies de la saison dernière ont influencé ces résultats désastreux. Nous effectuerons cet été trois échantillonnages;
- l'indice de transparence de l'eau n'est pas des meilleurs;
- suite aux vérifications des installations septiques par la municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, la municipalité de Montcalm a emboîté le pas. Saint-Faustin-Lac-Carré leur a fourni les équipements nécessaires et Montcalm a engagé le personnel pour effectuer ces inspections en fin de saison qui devraient se poursuivre cette année; Saint-Faustin-Lac-Carré poursuit son plan quinquennal;
- les nouveaux propriétaires ont été rencontrés et nous avons dépassé notre objectif de 70 membres.

Le bilan des actions 2006-2007 est proposé par Alain Leroux, secondé par Lucie Côté, adopté à l'unanimité.

- présentation du Bilan financier 2006-2007, l'adoption de ce dernier est proposée par Jean Lemoine, secondé par Élie Arshoun, adopté à l'unanimité.

7. Taux de cotisation 2007-20087

Le Conseil général croit qu'il est de mise de conserver le taux de cotisation à \$25.00. Sylvie Laviolette en fait la proposition, secondée par Daniel Gervais, adoptée à l'unanimité.

8. Prévisions budgétaires 2007-2008 (Annexe IV)

Nous ferons trois analyses d'eau cette année. La production du Journal en 2006-2007 a été assumée par Nathalie Rico, qui, cette année, devrait nous présenter ses comptes. Le Conseil général propose qu'un montant de \$1,000 soit disponible dans l'éventualité de la tenue de festivités pour souligner le cinquième anniversaire de l'Association.

Les prévisions budgétaires 2007-2008 sont proposées par Claude Bélanger, secondé par Jean Lemoine, adoptées à l'unanimité.

9. Priorités et plan d'actions 2007-2008 (annexe V)

Diane Lachaine rappelle qu'en 2003, les propriétaires-riverains avaient identifié les priorités et les problèmes sur lesquels l'Association devaient mettre l'emphase. Nous continuons notre travail dans ce sens. Nous avons accompli un cheminement extraordinaire depuis.

Nos communications et nos échanges avec les membres, les instances municipales sont excellents. Nous demeurons vigilants pour tout ce qui est de notre qualité de vie, les impacts environnementaux sur la santé de notre lac, la renaturalisation des rives, l'érosion, sans oublier l'influence des bassins versants.

Les priorités et le plan d'actions 2007-2008 sont proposés par Lucie Côté, secondée par Jean Lemoine adoptés à l'unanimité.

10. Amendements aux règlements

Le Conseil général de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC) présente à l'Assemblée un amendement aux règlements dans le but d'assurer que l'expertise, les connaissances, le savoir sur les dossiers passés, en cours et/ou futurs, du Président sortant soient transmis au nouveau Président;

La modification est la suivante : ajout du point 7.4.5 qui se lit comme suit :

7.4.5 Le président sortant est d'office réélu au Conseil général pour une durée d'un an.

7.4.5.1 Son rôle consiste à conseiller le nouveau président.

7.4.5.2 Il assure la transition, en transmettant les documents et fichiers de l'Association au nouveau président.

- 7.4.5.3 Il communique au nouveau président les informations au sujet de toute initiative en marche au montant des élections.
- 7.4.5.4 Selon les besoins, il joue ce rôle pour une période d'au maximum un an après les élections.

Suite à cette présentation de modification aux règlements, il est proposé de l'adopter par Jean Lemoine, secondé par Ghislaine Lefrançois, adoptée à l'unanimité.

11. Élections au Conseil général

Selon nos règlements, le Conseil général est composé d'un nombre impair de membres d'un minimum de cinq (5) et pouvant atteindre onze (11) membres. Diane Lachaine, membre sortant, ne se représente pas. Six candidatures ont été reçues, signées d'au moins deux membre dans le délai prescrit, soit au moins une semaine avant l'Assemblée générale. Les candidatures sont celles de Claude Bélanger, Louise Brault, Jean-Pierre Dumaine, Benoît Leblanc, Alain Leroux et Denis Mayers. Ces six candidats sont donc élus pour un mandat de deux ans, proposés Jean Lemoine, secondé par Ghislaine Lefrançois, adoptés à l'unanimité.

Diane Lachaine mentionne que tout membre intéressé peut poser sa candidature appuyée d'au moins deux autres membres en règle.

À la prochaine réunion du Conseil général, seront déterminées les fonctions de chacun.

12. Cinquième anniversaire à l'été 2008

Nous vous proposons de souligner notre cinquième anniversaire. Pour que le Conseil général s'implique, nous avons besoin d'aide.

M. Gilles Trudel avait déjà proposé qu'il y ait un tour du lac des différentes embarcations non motorisées pouvant être pavoisées.

Ghislaine Lefrançois suggère un vidéo de 30 minutes ou d'une heure sur la vie au lac et la protection de celui-ci dans le cadre de la Télévision communautaire. Un CD pourrait être mis en vente aussi.

Ghislaine Lefrançois, Pierre Benoît et Ginette Gauvin acceptent de former un Comité des Fêtes du cinquième anniversaire sous l'égide d'un membre du Conseil général. Nous vous ferons parvenir les informations régulièrement et toutes suggestions seront prises en considération.

13. Période de questions et consultation des membres (liste électorale et représentation)

Michel Lemoine s'informe où en est rendu le dossier des bateaux. La dernière lettre reçue à l'automne 2006 de M. Jean-Carol Pelletier du cabinet du ministre des Transports nous mentionne que le nouveau règlement en matière d'embarcation était prévu au début de l'année 2007. Une lettre de pression sera transmise par la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré au ministre des Transports (fédéral) et nous demanderons que la municipalité de Montcalm en fasse de même. **À suivre.**

Jean Lemoine remercie chaleureusement Diane Lachaine pour son grand dévouement et son implication inconditionnelle comme présidente à l'Association.

Diane Lachaine lit le texte La Vespasienne de Ghislaine Lefrançois. Ce texte sera transmis à tous par courriel.

Montcalm a fait parvenir un communiqué comme quoi la collecte des volumineux aura lieu quatre (4) fois par année, tout comme Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sylvie Laviolette a fait parvenir une lettre de mise en demeure à Hydro-Québec concernant l'abattage d'arbres pour l'implantation de nouveaux poteaux et transformateurs. Elle s'interroge sur le bien-fondé de la

façon qu'Hydro-Québec procède et des impacts environnementaux causés par le massacre des arbres. Il ne semble pas qu'il y ait eu annonce d'un tel projet et des conséquences qui en résultent.

Diane Lachaine mentionne que c'est non logique : le Gouvernement du Québec vient d'annoncer l'investissement d'argent dans le reboisement et la protection des lacs, les associations travaillent à conscientiser les propriétaires-riverains au reboisement des rives, Hydro-Québec n'a même pas eu l'autorisation de la municipalité de Montcalm pour le déboisement sans vergogne qu'ils ont effectué.

Diane Lachaine communiquera lundi avec les autorités de l'Hydro-Québec pour dénoncer leur pratique et présenter les craintes et ressentiments soulevés par les propriétaires-riverains face à leur intransigeance envers l'environnement des lacs et des bassins versants. **À suivre.**

Élie Arshoun demande à ce que l'identification des courriels soit apparente lors des envois. Diane Lachaine mentionne que les membres avaient souhaité que leur adresse courriel ne soit pas divulguée. Vous pouvez toujours nous contacter en nous envoyant vos messages à Louise Brault (secrétaire-trésorière) qui en fera le suivi à l'adresse suivante : lobr2@sympatico.ca

Diane Lachaine réitère que votre inscription sur la liste électorale municipale est importante. Votre inscription détermine la représentation des conseillers en milieu urbain et rural. Présentement, nous sommes deux conseillers municipaux en milieu rural seulement sur six pour représenter une population plus grande que celle du village. Des pressions sont exercées pour remettre aussi le vote postal en vigueur ainsi que d'autres mécanismes.

Diane Lachaine vérifiera aussi si les castors s'attaquent aux rosiers et autres arbustes et si des moyens sont conseillés pour contrer leurs actions. **À suivre**

14. Mot de la fin

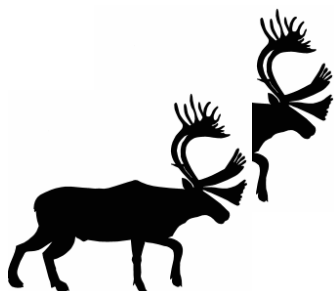
Nous vous demandons de communiquer avec un des membres du Conseil général afin de nous proposer vos services et idées. Nous vous remercions de votre participation et vous souhaitons un bel été.

15. Fermeture de la réunion

La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2008

L'assemblée est levée à 12h15 sur proposition de Nathalie Rico, secondée par Mario Gauvin, et adoptée à l'unanimité.

CCE : Comité consultatif en environnement
RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC
CRELA / CRE : Conseil régional de l'Environnement des Laurentides
SFLC : Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE I

MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2007

- 1 - Arshoun, Élie,
- 2 - Barot, Louis
- 3 - Bélanger, Claude
- 4 - Benoît, Pierre
- 5 - Bolduc, Pierre,
- 6 - Brault, Claire (représentée par Louise Brault)
- 7 - Charrette, Jean-Pierre (représentée par Claire Côté)
- 8 - Côté, Lucie
- 9 - Chalifour, Jean-Louis
- 10 - Des Marais, Pierre II (représenté par Ghislaine Lefrançois)
- 11 - Desjardins, Jocelyn
- 12 - Dumaine, Jean-Pierre
- 13 - Gauvin, Mario
- 14 - Gervais, Daniel
- 15 - Lachaine, Diane
- 16 - Laviolette, Sylvie
- 17 - Laviolette-Dessureault, Gisèle
- 18 - Lemoine, Jean
- 19 - Lemoine, Michel
- 20 - Leroux, Alain
- 21 - Levenson, Harvey
- 22 - Mayers Denis
- 23 - Rico, Nathalie
- 24 - Robert, Daniel
- 25 - Soublière, Marc-André



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE II

Bilan de la réalisation des Objectifs et plan d'action 2006-2007

1. Assurer le suivi des activités et la vie de l'association

- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.

Tests de phosphore réalisés, quelques mesures de transparence de l'eau et tests de la municipalités effectués.

- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELC

Réalisé, suivi par Montcalm entente avec Saint-Faustin-Lac-Carré.

- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.

Réalisé, les nouveaux propriétaires rencontrés dès que nous avons les informations à leur sujet.

- ⇒ L'histoire du lac, réaliser les entrevues pour compléter les travaux de monsieur Claude Trudel.

À compléter les gens à rencontrer ont été sollicités à faire avant le cinquième anniversaire d'APELC

2. Les installations septiques

- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques et faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation. **Réalisé**

3. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives

- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires et les rives du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau.
- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion causant l'accumulation de sédiments dans le lac.
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de renaturalisation. Les résultats de l'étude du littoral effectuée l'été dernier nous interpellent à agir rapidement .
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.
- ⇒ La Myriophylle, sensibiliser tous les usagers du lac à l'importance du lavage de tous les équipements provenant d'autres plans d'eau avant leur mise à l'eau.

RÉALISÉ

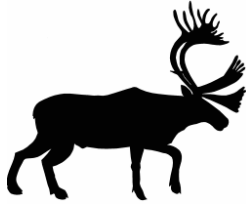
4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web.
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin.
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

Réalisé

**RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC
CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides**

Conseil général, juin 2007



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE III

RAPPORT DES FINANCES 2006-2007 (APELC)

Bilan financier 2006-2007

Solde en banque au 30 juin 2006	1 946.90 \$	
Entrées / Revenus		
Cotisation membres 2006-07 - 36 x 25\$	900.00 \$	
Cotisation membres 2007-08 - 9 x 25\$	225.00 \$	
Cotisation membres 2008-09 - 1 x 25\$	25.00 \$	
Ristourne - Frais de services	0.60 \$	
Timbre remboursé par un membre sur enveloppe de retour	0.51 \$	
Subvention 2006 SFCL	100.00 \$	
Total des entrées / revenus	1 251.11	1 251.11
Dépenses		
Cotisations aux Associations	105.00 \$	
Analyses d'eau et équipement	116.54 \$	
Assemblée générale, Réunions, Conférences	144.42 \$	
Journal APELC (2 éditions)	9.12 \$	
Frais bancaires	9.00 \$	
Timbres et papeterie	193.42 \$	
Site Web	145.86 \$	
Total des dépenses	723.36 \$	723.36 \$
Solde au compte au 30 juin 2006		527.75 \$
Chèques en circulation	193.04 \$	
Frais d'utilisation juin 2007	1.50 \$	

APELC 4091, chemin Desjardins, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE IV

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007-2008 (APELC)

Entrées / revenus

Cotisations - 70 membres X 25\$	1 750.00 \$
Subvention SFCL	100.00 \$

Total des entrées / revenus

1 850.00 \$	1 850.00 \$
--------------------	--------------------

Dépenses

Cotisations aux Associations	105.00 \$
Analyses d'eau et équipement	550.00 \$
Assemblée générale, Réunions, Conférences	450.00 \$
Site Internet	150.00 \$
Journal APELC (2 éditions)	300.00 \$
Frais d'administration	15.00 \$
Timbres et papeterie	250.00 \$
Cinquième anniversaire de l'APELC	1 000.00 \$

2 820.00 \$	2 820.00 \$
--------------------	--------------------

SURPLUS (DÉFICIT)

(970.00 \$)



APELAC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE V

Objectifs et plan d'action 2007-2008

1. Assurer le suivi des activités et la vie de l'association

- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires, prendre des échantillons d'eau trois fois durant l'été et mesurer le taux de phosphore.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.
- ⇒ Maintenir le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELAC.
- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.
- ⇒ Publier l'histoire du lac, réaliser les entrevues pour compléter les travaux de monsieur Claude Trudel pour souligner notre cinquième anniversaire.

2. Les installations septiques

- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques et faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation.

3. Prévention

Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives pour prévenir les phénomènes comme les algues bleues ou le myriophylle

- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires et les rives du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau
- ⇒ conscientiser les riverains **des conséquences graves** pour notre lac engendrées par l'érosion causant l'accumulation de sédiments dans le lac.

- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de renaturation. Les résultats de l'étude du littoral effectuée l'été dernier nous interpellent à agir rapidement .
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives.
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter tous les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.
- ⇒ **Cyanobactéries (algues bleues-vertes) : informer les riverains sur les causes de leur apparition dans les lacs par les apports de phosphore.**
- ⇒ Le myriophylle : sensibiliser tous les usagers du lac à l'importance du lavage de tous les équipements provenant d'autres plans d'eau avant leur mise à l'eau.

4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Trouver la meilleure façon d'expliquer et de diffuser l'information sur les impacts environnementaux en matière de préservation et/ou renaturation des bandes riveraines et des bassins versants, déterminant ainsi un lac en santé ou non.
- ⇒ Maximiser l'utilisation de notre site Web et nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que RAL, EAU SECOURS, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC
CRELA : Conseil régional de l'environnement de Laurentides

Conseil général APELC, juin 2007